



Número de Révision: 004.3

Date de sortie: 02/10/2016

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	Loctite EA 9490 FC4OZEN known as Fixmaster® Underwater Repair	Numéro IDH:	235487
Utilisation du produit:	Colle	numéro d'item	82093
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511
		Internet:	www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

Etat physique:	Mastic	Classes WHMIS de danger:	D.2.B
Couleur:	Vert, Blanc		
Odeur:	Amine, Poissonneux		

MISE EN GARDE: PEUT ENTRAÎNER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE.
PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION CUTANÉE ET OCULAIRE.

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Légère irritation des voies respiratoires. Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge.
Contact avec la peau:	Réaction allergique cutanée. Démangeaisons. Rougeur. Légère irritation de la peau.
Contact avec les yeux:	Légère irritation des yeux. Rougeur.
Ingestion:	Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Malaises de la peau.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Polymercaptan de polyéther	Inconnue	10 - 30
Zinc sulfide	1314-98-3	5 - 10
talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6	30 - 60
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	5 - 10
Phenol polymerise avec le formaldéhyde, ether glycidyle	28064-14-4	5 - 10
Formaldéhyde polymerise avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine et le phenol	32610-77-8	1 - 5
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	10 - 30

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Acides. Aldéhydes. Vapeurs irritantes.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé.
----------------------	---

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 32.2 °C (90°F)
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger contre la lumière solaire.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Polymercaptan de polyéther	Rien	Rien	Rien	Rien
Zinc sulfide	Rien	Rien	Rien	Rien
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	2 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	20 MPPCF TWA 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m ³ TWA Respirable. 0.3 mg/m ³ TWA poussière totales	Rien	50 ppm
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien	Rien	Rien	Rien
Phenol polymerise avec le formaldéhyde, ether glycidyle	Rien	Rien	Rien	Rien
Formaldéhyde polymerise avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine et le phenol	Rien	Rien	Rien	Rien
Verre aux oxydes, produits chimiques	0.2 FIBERS/CM ³ TWA Fibre 10 mg/m ³ TWA Poussière inhalable 1 FIBERS/CM ³ TWA Fibre 3 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. 1 FIBERS/CM ³ TWA Fibre 5 mg/m ³ TWA Fraction inhalable. 1 FIBERS/CM ³ TWA Fibre	15 mg/m ³ TWA poussière totales 5 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

Mastic

Couleur:

Vert, Blanc

Odeur:

Amine, Poissonneux

Seuil de détection d'odeur:

Non disponible

Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Néant
Point / zone d'ébullition:	> 500 °F (> 260°C) aucun(e)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.9
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	< 1 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Des acides. Aldéhydes. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Néant
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Polymercaptan de polyéther	Non	Non	Non	Non
Zinc sulfide	Non	Non	Non	Non
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	Non	Groupe 2B	Non	Groupe A4
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non	Non
Phenol polymerise avec le formaldéhyde, ether glycidyle	Non	Non	Non	Non
Formaldéhyde polymerise avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine et le phenol	Non	Non	Non	Non
Verre aux oxydes, produits chimiques	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2B	Non	Groupe A2 Groupe A3 Groupe A4 Groupe A3 Groupe A4 Groupe A3

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Polymercaptan de polyéther	Rien	Aucune donnée
Zinc sulfide	Oral LD50 () = > 15,000 mg/kg Dermal LD50 () = > 2 g/kg	Sang, Gastro-intestinal, Système immunitaire, Irritant, Reins, Métabolique, Système nerveux, Pancréas, Respiratoire
talc (Mg3H2(SiO3)4)	Rien	Irritant, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien	Allergène, Irritant
Phenol polymerise avec le formaldéhyde, ether glycidyle	Rien	Allergène, Irritant
Formaldéhyde polymerise avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine et le phenol	Rien	Aucune information
Verre aux oxydes, produits chimiques	Rien	Allergène, Respiratoire

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 4, 5, 8, 10, 15

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Rebecca Coons, Affaires Réglementaires Spécialiste

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.